

Bibliothèque et Archives Canada

2005 - 2006

Rapport ministériel sur le rendement

Beverley J. Oda
Ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine

Table des matières

Message de la Ministre	5
Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada	7
Déclaration de la direction	9
Mandat de Bibliothèque et Archives Canada.....	10
Résumé du rendement de l'organisme.....	12
Revue de l'année	17
Analyse des activités de programme par résultat stratégique.....	23
Autres sujets d'intérêt	43
Renseignements financiers	47
Renseignements supplémentaires	72



Ottawa, Canada K1A 0M5



À titre de ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, je présente au Parlement et à la population canadienne le *Rapport sur le rendement* de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour l'exercice 2005-2006. En brossant un portrait détaillé des activités et des réalisations de BAC, ce rapport témoigne du progrès accompli et démontre que l'institution n'est plus en transition. En effet, BAC est en marche vers l'accomplissement de son mandat et offre déjà aux Canadiens des services nouveaux ainsi qu'un accès accru à leur patrimoine collectif.

En assurant l'intégration de ses systèmes et en apportant un certain nombre d'améliorations, BAC s'est donné les moyens de mieux servir les Canadiens de tous les âges et de toutes les cultures, et ce, partout au pays.

Durant la transformation de l'organisme, beaucoup de travail a été accompli en coulisse.

Beverley J. Oda



Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Lorsque Bibliothèque et Archives Canada a vu le jour en 2004, le Parlement nous a confié un nouveau mandat qui nous a incités à devenir une institution du savoir d'un nouveau genre, dotée d'une portée vraiment nationale.

Afin de réaliser les objectifs ambitieux reliés à notre mandat, nous avons reconnu la nécessité de nous doter d'une orientation claire et de faire des choix stratégiques nous permettant d'utiliser de manière optimale les ressources que nous allouait le Parlement. C'est ce que nous avons fait en élaborant une vision commune à chaque personne composant BAC, nous inspirant de l'organisme et de sa culture. Notre institution a vécu une année de grands changements, alors que nous avons travaillé à la mise en œuvre de la vision et des plans élaborés au cours de notre processus de transformation. C'est un processus important, qui touche l'ensemble de notre organisme, de nos services et des méthodes de travail de la plupart de notre personnel, qui s'efforce de répondre aux besoins de nos clients et de s'adapter aux nouvelles technologies. Notre processus de transformation nous a permis de définir d'importantes priorités en fonction de notre vision. Au cours de l'exercice 2005-2006, nous avons réalisé ces priorités à maints égards.

L'un de nos rôles actuels les plus fondamentaux est de faciliter la gestion des documents du gouvernement du Canada dans le but de préserver les décisions, délibérations et activités quotidiennes d'un gouvernement fédéral dynamique, conformément aux exigences établies par le Parlement. En cette période où les ministères et organismes fédéraux prennent de plus en plus conscience de l'importance que revêt la tenue efficace des dossiers pour la prise de décisions et l'obligation de rendre compte, nous contribuons à diriger les efforts qui sont déployés à l'échelle du gouvernement pour revoir ses politiques en matière de gestion de l'information, et faisons office de centre d'expertise et de source d'information auprès des ministères et organismes qui s'emploient à l'organisation et la conservation de leurs documents de valeur.

BAC a assumé un rôle de leader national dans l'élaboration d'une stratégie pancanadienne sur l'information numérique, qui favorisera grandement la conservation et l'accessibilité d'importants sites Web, publications électroniques et autres éléments composant l'information numérique croissante du Canada. Nous nous sommes dotés d'un programme ambitieux, qui se poursuivra au cours de la prochaine année en collaboration avec nos partenaires de tous les secteurs de l'information, afin d'élaborer une stratégie canadienne sur l'information numérique.

Pour la majorité des Canadiens, Bibliothèque et Archives Canada est synonyme d'une collection renfermant une grande partie du riche patrimoine documentaire du Canada. Les collections sont l'âme de BAC – elles sont permanentes, elles représentent Bibliothèque et Archives Canada. Notre objectif est de faire de BAC un lieu d'apprentissage de premier ordre – une institution dont les collections sont accessibles aux citoyens du Canada et du monde entier. Nous avons fait des progrès à l'égard de la réalisation de cet objectif en permettant aux Canadiens de tous âges d'avoir accès à nos collections et de les explorer dans le cadre d'initiatives telles l'utilisation d'un nouveau moteur de recherche sur notre site Web. Nous nous sommes également acquitté de notre responsabilité d'assurer une gestion efficace de nos collections en travaillant à l'élaboration

d'une stratégie d'une durée de 25 ans qui visera à conserver et à loger nos collections, à aménager des locaux adéquats et attrayants destinés au public, à la recherche et aux expositions, ainsi qu'à instaurer un environnement de travail sûr, productif et accueillant.

Par ces gestes et bien d'autres, Bibliothèque et Archives Canada contribue de manière substantielle à l'évolution du Canada sur le plan culturel, social et économique. Comme en fait foi le présent rapport, nous concentrons notre attention et nos ressources sur les activités qui importent le plus pour que les générations actuelles et futures puissent avoir accès au patrimoine documentaire qui leur appartient.

Ian E. Wilson



Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2005-2006 de Bibliothèque et Archives Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*.

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du SCT;
- Il repose sur l'architecture des activités de programme approuvée du ministère de 2007-2008 et approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada dans le RMR.

Ian E. Wilson
Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

Tel qu'il est énoncé dans notre loi habilitante, la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* a introduit le nouveau concept de « patrimoine documentaire », qui englobe toutes les formes de publications et de documents ayant un rapport avec le Canada. La Loi renforce le mandat de la nouvelle institution concernant la préservation de ce patrimoine documentaire en prévoyant l'extension des dispositions sur le dépôt légal aux publications en ligne et aux futurs nouveaux médias, l'archivage de sites Web présentant un intérêt pour le Canada et le transfert de tout document gouvernemental jugé en péril. De plus, la Loi nous confie expressément le mandat de faire connaître et comprendre le patrimoine documentaire de notre pays aux Canadiens et à quiconque s'intéresse au Canada, ainsi que de faciliter la gestion de l'information dans les institutions gouvernementale.

Renseignements sommaires

Ressources financières

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
151 360 000 \$	115 577 900 \$	113 900 300 \$

Note – Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000 \$ reporté aux années subséquentes.

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
1 152 ETP	1 128 ETP	(24) ETP

ETP : signifie, en terme d'emploi, équivalent à temps plein



Une approche stratégique améliorée pour Bibliothèque et Archives Canada en matière d'établissement de priorités et de rapports

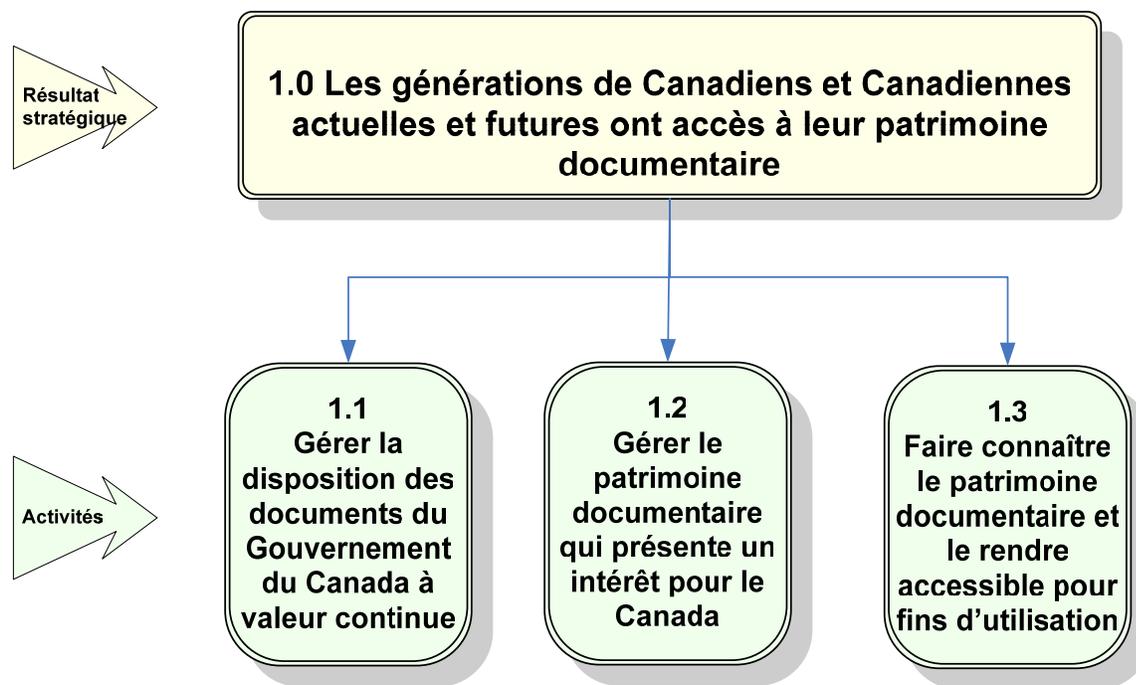
Le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006* était structuré selon trois résultats stratégiques et neuf activités de programme. Il reflétait la structure organisationnelle mise en place quand la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada se sont regroupées pour former Bibliothèque et Archives Canada.

Dans le cadre du processus qui allait transformer notre organisme et lui conférer le mandat présenté à la page suivante, nous avons décidé de bâtir notre architecture des activités de programme (AAP) autour d'une orientation beaucoup plus stratégique. Nous avons, par conséquent, défini un seul résultat stratégique, que nous avons accompagné des trois activités de programme énoncées ci-dessous. Cette nouvelle AAP nous permet de présenter au Parlement et aux Canadiens des rapports plus clairs sur nos objectifs et réalisations, ainsi que sur les stratégies et mesures qui indiquent notre chemin vers l'avenir.

En pratique, cela signifie que le *Rapport ministériel sur le rendement* traitera de toutes les priorités que nous nous sommes engagés à réaliser dans le RPP 2005-2006. Cela signifie également que le RMR traitera de manière plus cohérente de nos orientations et résultats stratégiques, pour qu'ainsi nous puissions présenter un rapport plus clair sur nos progrès et sur les secteurs que nous devons encore améliorer.

Bibliothèque et Archives Canada

Architecture d'activités de programme 2006



Résumé du rendement de l'organisme

Résultat stratégique :			
1.0 Les générations de Canadiens et Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine			
Orientation des résultats du Gouvernement du Canada : une culture canadienne et un patrimoine canadien des plus vivants			
Activité de programme	Engagements pour 2005-2006	Résultats	Situation actuelle
1.1 Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue	Nous rendrons possible la gestion de l'information fondée sur les activités dans tous les ministères et organismes fédéraux afin d'établir à l'échelle fédérale un programme de GI lié aux objectifs d'activités et aux responsabilités du gouvernement.	De concert avec d'autres ministères et organismes partenaires, nous avons redéfini l'orientation de BAC en fonction de ses responsabilités fondamentales en matière de gestion de documents; nous avons contribué à reformuler la politique de GI à l'échelle du gouvernement et avons élaboré un nouveau cadre de responsabilisation en matière de GI.	Atteint
	Parachever un système de classification des documents fondé sur les fonctions à l'échelle de l'administration fédérale et élaborer des métadonnées de gestion de documents.	Nous avons élaboré, validé et mis à l'essai le Système de classification selon les activités opérationnelles structurées (SCAOS), qui permet aux ministères et organismes de classer des documents pour la première fois de manière uniforme.	Atteint
	Établir une stratégie visant à faire en sorte que l'information électronique soit gérée efficacement pendant tout son cycle de vie à l'aide de systèmes utilisés à l'échelle de l'administration fédérale, et que les systèmes électroniques soient les moyens préférés par le gouvernement du Canada pour créer, utiliser et gérer l'information.	Nous avons créé une Norme de métadonnées pour la gestion des dossiers (NMGD), qui définit comment on devrait classer les documents et l'information qu'ils contiennent.	Atteint
	Nous fournirons au gouvernement du Canada des services de gestion de l'information qui ont de la valeur et qui sont rentables. Pour ce faire, nous allons mettre au point un nouveau modèle pour l'entreposage de toutes les formes de documents fédéraux qui ont une valeur administrative.	Engagement reporté. Nous avons examiné de plus près une approche mieux ciblée.	Reporté.
	Élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bibliothèques fédérales plus aptes à fournir des services d'information de grande qualité.	Nous avons terminé la phase initiale d'une stratégie triennale relative aux bibliothèques du gouvernement fédéral.	Atteint.



Activité de programme	Engagements pour 2005-2006	Résultats	Situation actuelle
1.2 Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	Élaborer une stratégie d'acquisition dans le cadre de nos partenariats de collaboration avec d'autres institutions au Canada.	Nous avons établi une orientation stratégique pour BAC, ainsi que des priorités relatives au développement de la collection de 2005 à 2010.	Atteint
	Étendre les dispositions sur le dépôt légal aux publications électroniques et aux cartes.	Le processus de réglementation a été reporté en raison de la dissolution du Parlement. Bien que le processus de réglementation n'ait pas encore été amorcé, BAC continue de négocier des ententes avec de nombreux ministères afin d'archiver leurs publications électroniques dans le but de les conserver à long terme et de les rendre accessibles aux Canadiens.	Atteint partiellement. Reporté à 2006
	Nous attaquer aux défis présentés par l'acquisition, la gestion et la préservation des documents numériques.	Nous avons procédé à la mise en œuvre du Cadre de travail du développement de la collection.	Atteint
	Mettre en place des mécanismes d'archivage des sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada.	Nous avons archivé déjà plus de 20 000 publications électroniques et en avons amélioré la collecte afin d'obtenir de meilleurs résultats. Nous avons recueilli 1 459 sites Web du Gouvernement du Canada. Nous avons également mis à l'essai un système en ligne permettant aux ministères et organismes de nous transférer des documents électroniques.	Atteint
	Donner suite aux recommandations de la Vérificatrice générale du Canada concernant la protection des documents gouvernementaux qui ont une valeur archivistique et historique.	Nous avons amélioré le SysCAD en y ajoutant des fonctions qui permettent aux archivistes de surveiller les conditions des ententes conclues avec les ministères concernant le transfert des archives; nous avons émis neuf autorisations de disposer des documents et reçu 22 320 contenants de documents archivistiques de la part du gouvernement et de donateurs privés.	Atteint
	Nous donnerons suite aux recommandations de la Vérificatrice générale du Canada concernant le soin que nous devons accorder au patrimoine documentaire du Canada.	Nous avons transféré des documents uniques et précieux au Centre de préservation de Gatineau, et mis au point des outils de gestion des risques.	Atteint

	Élaborer un cadre d'utilisation de métadonnées, c'est-à-dire d'éléments d'information descriptive au sujet des ressources archivistiques et bibliographiques, afin d'avoir un nouveau moyen de fournir aux utilisateurs un meilleur accès à notre collection.	Nous avons terminé l'ébauche du cadre d'utilisation des métadonnées et l'avons transmis aux fins de consultation à des intervenants internes et externes afin d'obtenir leur accord concernant notre approche.	Atteint
	Débuter la conception du système de la prochaine génération appelé AMICAN, qui présentera les fonds de Bibliothèque et Archives Canada dans une seule base de données, gèrera les objets numériques et assurera un accès intégré à notre collection.	Nous avons transféré plusieurs bases de données pertinentes sur nos fonds d'archives dans un système intégré de description archivistique et amorcé la mise en œuvre de la première phase d'une « recherche fédérée » permettant une recherche simultanée des descriptions de nos collections.	Atteint
Activité de programme	Engagements pour 2005-2006	Résultats	Situation actuelle
1.3 Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	Mettre en place des services à la clientèle restructurés, améliorer l'évaluation de la qualité de nos services, et assurer un accès intégré, efficace et par de multiples moyens au patrimoine documentaire du Canada.	Nous avons modernisé notre service à la clientèle à maints égards. Nous avons, par exemple, amélioré l'accès, instauré l'accès Internet sans fil et la copie numérique en libre-service. Nous avons restructuré notre site Web et amorcé la mise en œuvre d'un système de gestion des demandes de renseignements.	Atteint
	Améliorer les processus qui donnent accès aux documents gouvernementaux.	Nous avons éliminé l'arriéré des demandes en vertu de l'AIPRP, fusionné des unités et élaboré de nouvelles procédures. Nous avons aussi élaboré des méthodes de gestion des risques pour nos processus d'étude de dossiers.	Atteint
	Offrir des programmes novateurs afin de répondre aux divers besoins d'information des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.	Nous avons élaboré et mis en place une nouvelle programmation publique et en ligne, et élaboré une stratégie relative aux programmes.	Atteint
	Renouveler le programme de subventions et de contributions de Bibliothèque et Archives Canada pour favoriser le développement du réseau archivistique canadien.	Nous avons obtenu l'approbation du Programme national de développement des archives (PNDA) et commencé à définir des mesures de rendement.	Atteint
	Maintenir et renforcer les activités de sensibilisation et le développement de la collection du Musée du portrait, ainsi que la présence de ce dernier dans le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.	Nous avons fait d'importants progrès en ce qui a trait à la promotion du programme du Musée du portrait auprès de divers intervenants à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'établissement de partenariats avec ces derniers.	Atteint



Tableau de concordance entre la nouvelle structure d'activités de programme révisée et approuvée en juin 2006 et l'ancienne structure d'activités de programme

2005-2006				
(en milliers de dollars)	Nouvelle activité de programme # 1.1 Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	Nouvelle activité de programme # 1.2 Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	Nouvelle activité de programme # 1.3 Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	Total
Ancienne activité de programme 1.1 : Développement de la collection				
Budget principal	-	29 817,0	-	29 817,0
Dépenses prévues	-	31 947,0	-	31 947,0
Total des autorisations	-	29 966,2	-	29 966,2
Dépenses réelles	-	36 261,3	-	36 261,3
Ancienne activité de programme 1.2 : Description de la collection				
Budget principal	-	14 700,0	-	14 700,0
Dépenses prévues	-	15 407,0	-	15 407,0
Total des autorisations	-	21 146,8	-	21 146,8
Dépenses réelles	-	14 207,9	-	14 207,9
Ancienne activité de programme 1.3 : Soins de la collection				
Budget principal	-	16 487,0	-	16 487,0
Dépenses prévues	-	40 193,0	-	40 193,0
Total des autorisations	-	18 082,8	-	18 082,8
Dépenses réelles	-	18 084,9	-	18 084,9
Ancienne activité de programme 2.1 : Services				
Budget principal	-	-	18 031,0	18 031,0
Dépenses prévues	-	-	18 950,0	18 950,0
Total des autorisations	-	-	21 150,6	21 150,6
Dépenses réelles	-	-	21 164,9	21 164,9
Ancienne activité de programme 2.2 : Programmes				
Budget principal	-	-	2 413,0	2 413,0
Dépenses prévues	-	-	2 616,0	2 616,0
Total des autorisations	-	-	10 107,6	10 107,6
Dépenses réelles	-	-	9 947,8	9 947,8

Tableau de concordance entre la nouvelle structure d'activités de programme révisée et approuvée en juin 2006 et l'ancienne structure d'activités de programme (suite)

2005-2006				
(en milliers de dollars)	Nouvelle activité de programme # 1.1 Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	Nouvelle activité de programme # 1.2 Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	Nouvelle activité de programme # 1.3 Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	Total
Ancienne activité de programme 2.3 : Musée du portrait du Canada				
Budget principal	-	-	157,0	157,0
Dépenses prévues	-	-	30 530,0	30 530,0
Total des autorisations	-	-	2 270,4	2 270,4
Dépenses réelles	-	-	1 918,1	1 918,1
Ancienne activité de programme 3.1 : Stratégies de gestion de l'information				
Budget principal	1 794,0	-	-	1 794,0
Dépenses prévues	1 870,0	-	-	1 870,0
Total des autorisations	1 710,2	-	-	1 710,2
Dépenses réelles	1 984,2	-	-	1 984,2
Ancienne activité de programme 3.2 : Solutions en gestion de l'information				
Budget principal	2 561,0	-	-	2 561,0
Dépenses prévues	2 666,0	-	-	2 666,0
Total des autorisations	2 770,3	-	-	2 770,3
Dépenses réelles	2 691,3	-	-	2 691,3
Ancienne activité de programme 3.3 : Services en gestion de l'information				
Budget principal	6 934,0	-	-	6 934,0
Dépenses prévues	7 181,0	-	-	7 181,0
Total des autorisations	8 373,0	-	-	8 373,0
Dépenses réelles	7 639,9	-	-	7 639,9
TOTAL				
Budget principal	11 289,0	61 004,0	20 601,0	92 894,0
Dépenses prévues	11 717,0	87 547,0	52 096,0	151 360,0
Total des autorisations	12 853,5	69 195,8	33 528,6	115 577,9
Dépenses réelles	12 315,4	68 554,1	33 030,8	113 900,3

- 1- Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000\$ reporté aux années subséquentes.
- 2- Le total des autorisations inclut le financement reçu des mandats spéciaux 2005-2006 du Gouverneur Général et est ventilé par activité de programme.
- 3- Les coûts des services généraux ont été répartis entre chacune des activités de programme et calculés au moyen de la formule de distribution approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.





REVUE DE L'ANNÉE



Revue de l'année

Comme nous l'avons mentionné dans notre *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006*, nous aspirons à devenir un lieu d'apprentissage de premier ordre, un chef de file en matière de gestion de l'information au sein de l'administration fédérale, ainsi qu'une institution dotée d'une présence nationale et d'une capacité accrue de servir les Canadiens de tous âges, de toute appartenance culturelle et de toutes les régions du pays. Durant l'année, nous avons fait de réels progrès à l'égard de la réalisation de nos objectifs, tout en reconnaissant que nous devons en faire plus et que nous aurons besoin de plus de ressources pour accomplir notre mandat.

C'était la dernière année où nous recevions du financement pour intégrer les institutions précédentes qui se sont regroupées pour former Bibliothèque et Archives Canada. Une partie de notre transformation a été rendue possible par l'adoption de mesures telles la création d'une structure organisationnelle stable et la relocalisation de nombreux employés à Gatineau, au Québec, à proximité du Centre de préservation de Gatineau. Nous avons également déménagé au Centre de préservation de BAC bon nombre des manuscrits littéraires et documents musicaux les plus vulnérables de notre collection, qui étaient logés à divers endroits jugés non conformes aux normes par la Vérificatrice générale et notre personnel, et travaillé à l'élaboration d'une nouvelle approche concernant l'entreposage de notre collection.

Plus visibles aux utilisateurs de nos programmes et services, notre Initiative de transformation de la prestation des services a permis d'apporter des changements tels la création d'un site Web unique, la mise en place d'un nouveau système de gestion des demandes de renseignements, qui nous permet de retracer les demandes de renseignements de notre clientèle de manière efficace, la rénovation de nos installations publiques à Ottawa afin qu'elles répondent aux besoins des clients, ainsi que l'établissement d'un Programme national de développement des archives en soutien à la communauté archivistique du Canada.

Nous nous sommes également rapprochés des Canadiens en leur offrant l'accès à de nouveaux programmes et à de nouvelles ressources, en ligne pour la plupart. Notre Grand écran virtuel, par exemple, présente aux Canadiens des informations des premiers films racontant leur histoire, tandis que le recensement de 1911, maintenant accessible en ligne, constitue une ressource importante pour les spécialistes de la recherche historique, généalogique et autres, peu importe où ils se trouvent.

Nous avons également amélioré nos services grâce aux ressources existantes. Par exemple, nous avons regroupé des unités et amélioré nos procédures de réponse aux demandes de

renseignements en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Nous avons ainsi éliminé toutes nos demandes en souffrance.

L'une de nos principales priorités est de nous adapter à la croissance du contenu numérique, dont les publications électroniques et les sites Web, et de trouver des moyens efficaces d'en faciliter l'acquisition, la description, la gestion et la conservation. Conformément à notre nouveau Cadre de travail du développement de la collection, nous avons élaboré une politique de développement des collections ayant pour but de sélectionner des publications électroniques et des sites Web canadiens de toutes sortes aux fins d'acquisition, et d'établir des partenariats avec d'autres institutions partageant des intérêts communs dans le cadre des travaux visant à élaborer une stratégie canadienne sur l'information numérique (SCIN).

L'amélioration de l'organisation de notre collection très diversifiée fait aussi partie de nos principales priorités. La consolidation du développement d'AMICAN est un enjeu important, dont la réalisation nécessitera beaucoup de temps. C'est un projet qui nous permettra de regrouper nos nombreuses bases de données qui décrivent les contenus numériques de notre collection, lesquels se trouvent actuellement dans MIKAN pour ce qui est de notre collection archivistique, et dans AMICUS pour ce qui est de notre collection bibliographique. En 2005-2006, nous avons réalisé une partie de l'intégration de nos bases de données grâce à un nouveau moteur de recherche facilitant le travail des utilisateurs.

L'une des tâches connexes est d'élaborer et de mettre en œuvre une méthode commune de description des ressources sur tous les supports – les métadonnées. Nous avons déjà commencé à nous servir de cette méthode pour aider notre service de disposition des documents à organiser les quelque 1 500 sites Web du gouvernement du Canada que nous avons recueillis aux fins de conservation, afin que les utilisateurs puissent les trouver facilement et de façon uniforme.

Nous avons commencé à accroître nos efforts visant à nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* pour ce qui est de la gestion des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur archivistique et historique. L'un des éléments clés de cette initiative est le travail que nous accomplissons en collaboration avec des partenaires afin d'élaborer une nouvelle politique de gestion de l'information à l'intention des ministères et organismes fédéraux, qui devrait les aider à organiser leurs documents de manière plus uniforme, tirant profit des compétences de BAC pour appuyer ce changement. À cela s'ajoute le travail que nous faisons pour instaurer le Système de classification selon les activités opérationnelles structurées (SCAOS), qui permet aux ministères et organismes de classer leurs documents de manière uniforme. Nous avons également fait des progrès à l'égard d'autres initiatives dans ce secteur, notamment en permettant aux ministères et organismes d'accéder en ligne à notre Système de contrôle des autorisations de disposer des documents (SysCAD), qui permet aux institutions de déterminer, de surveiller et de gérer l'état officiel de leurs documents aux fins de conservation et de disposition en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.



Bien que nous ayons fait des progrès considérables, il nous reste encore des défis à surmonter si nous voulons accomplir notre mandat et offrir aux Canadiens des services de qualité. Par exemple, notre viabilité dépendra du personnel et des ressources dont nous disposerons pour respecter les obligations que nous impose la loi. L'infrastructure qui abrite nos collections devra être améliorée, comme le reconnaît la vérificatrice générale, et les technologies de l'information seront un élément de plus en plus essentiel de la gestion de notre collection et de son accessibilité aux Canadiens et aux peuples du monde entier qui s'intéressent au Canada.

Nous ferons notre part pour préparer l'avenir en tentant continuellement de tirer le maximum de nos ressources et en élaborant des stratégies axées sur la réalisation de nos priorités. Nous accentuerons notre collaboration avec le gouvernement du Canada et les archives et bibliothèques canadiennes afin de trouver des solutions conjointes à des problèmes communs.





**ANALYSE DES ACTIVITÉS
DE PROGRAMME PAR
RÉSULTAT STRATÉGIQUE**



Résultat stratégique : Les générations de Canadiens et Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire.

Activité de programme : 1.1

Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue.

Par l'entremise des autorisations de la disposition des documents d'autorités, de ses avis, conseils et outils sur le développement de la gestion de sauvegarde des documents et du Centre des documents fédéraux aux ministères du gouvernement du Canada, BAC permet et facilite la gestion de l'information au sein des agences fédérales et veille à ce que les documents à valeur archivistique et historique soient bien identifiés et préservés de façon adéquate.

Ressources financières

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
11 717 000 \$	12 853 500 \$	12 315 400 \$

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
170 ETP	169 ETP	(1) ETP

ETP : signifie, en terme d'emploi, équivalent à temps plein

Nous avons le mandat général d'« être la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions » comme il est établi précisément dans les articles 12 et 13 de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. Ces articles définissent nos responsabilités, ainsi que celles des ministères et organismes, quant à la disposition des documents gouvernementaux et ministériels.

De nombreux documents produits par les ministères et organismes fédéraux dans le cadre de leurs activités courantes ont une signification à long terme pour des raisons légales, politiques, historiques et autres. En cette époque où l'obligation de rendre compte prend plus d'importance et où l'on manifeste un intérêt significatif à l'égard de l'examen de documents dans le but d'évaluer des décisions et des actions, il est important que les documents pouvant avoir une valeur archivistique soient conservés et gérés de manière à en faciliter la recherche. En raison de ce qu'il en coûte pour cataloguer, organiser et entreposer des documents du genre dans des conditions adéquates, il est en même temps raisonnable de permettre la destruction de documents n'ayant aucune valeur archivistique.

En 2005-2006, nous avons continué d'assumer nos responsabilités fondamentales dans le cadre de cette activité de programme, qui est axée sur nos responsabilités relatives à la tenue des documents du gouvernement du Canada et sur notre travail avec les personnes qui gèrent et fournissent des services par l'entremise des bibliothèques des ministères et organismes fédéraux.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos responsabilités fondamentales permanentes dans ce secteur, ainsi que sur les enjeux, outils et services connexes sous :

<http://www.collectionscanada.ca/information-management/index-f.html>

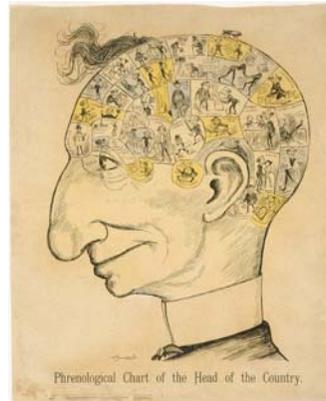
Nous avons également donné suite à cinq questions stratégiques liées à l'amélioration de la tenue des documents gouvernementaux et des services d'information.

Nous rendrons possible la gestion de l'information fondée sur les activités dans tous les ministères et organismes fédéraux en collaboration avec les milieux fédéraux de la GI afin d'établir à l'échelle fédérale un programme de GI lié aux objectifs d'activités et aux responsabilités du gouvernement.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes partenaires, nous avons fait des progrès en vue de respecter cet engagement. Nous avons réussi à sensibiliser davantage tous les secteurs du gouvernement à l'importance de la gestion des documents, ainsi qu'à la nécessité de mettre en place des systèmes d'information qui favorisent la création de documents par voie électronique plutôt que sur papier.

Le fait que nous ayons décidé de nous concentrer sur nos responsabilités fondamentales reliées à la tenue de documents a contribué de manière importante à la réalisation de cet engagement. C'est ce qui nous permettra de jouer un rôle déterminant et clairement établi auprès de la communauté fédérale en l'aidant à poursuivre ses efforts visant à contribuer aux objectifs opérationnels du gouvernement.

**Voici l'une des 25 millions d'images
provenant de la collection de Bibliothèque
et Archives Canada.**



**Caricature de Sir John A. Macdonald
Intitulée
PHRENOLOGICAL CHART OF THE
HEAD OF THE COUNTRY,
dessinée en 1887**

En tant que l'un des trois principaux organismes responsables de la gestion de l'information du gouvernement du Canada (les deux autres étant la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada), BAC s'efforce de bien assumer son rôle en matière de tenue de documents, ce qui lui a permis de contribuer à la rédaction d'une nouvelle politique de GI à l'échelle du gouvernement (la Politique sur la gestion de l'information gouvernementale) et à l'élaboration d'un nouveau cadre de responsabilisation en matière de GI (le Programme de GI).

Conformément à cette politique et à ce cadre, le gouvernement du Canada devra gérer l'information de manière à appuyer la prestation de ses programmes et services, à favoriser la transparence et la collaboration d'un organisme à l'autre, à permettre la prise de décisions éclairées dans ses activités et à conserver l'information ayant une valeur historique.

Pour de plus amples renseignements voir :

<http://www.collectionscanada.ca/gestion-information/index-f.html>

Nous permettrons au gouvernement de faire une utilisation et une gestion optimales de l'information pendant tout le cycle de vie de celle-ci :

- *en parachevant un système de classification des documents fondé sur les fonctions à l'échelle de l'administration fédérale et élaborer des métadonnées de gestion de documents;*
- *en établissant une stratégie pour que l'information électronique soit gérée efficacement pendant tout son cycle de vie à l'aide de systèmes utilisés à l'échelle de l'administration fédérale, et que les systèmes électroniques soient les moyens préférés par le gouvernement du Canada pour créer, utiliser et gérer l'information.*

Bien que le *Rapport sur les plans et les priorités* en ait traité séparément, nous avons regroupé ces deux priorités de manière à combiner le travail qui a été fait en collaboration avec d'autres ministères et organismes pour accélérer l'utilisation de documents électroniques à la grandeur du gouvernement au travail qui a servi à créer des outils et des mécanismes de soutien permettant aux ministères et organismes fédéraux d'assumer leurs responsabilités en matière de gestion de documents avec plus d'efficacité et d'uniformité.

Par exemple, nous avons amélioré le Système de classification selon les activités opérationnelles structurées (SCAOS), qui permet aux ministères et organismes de classer des documents pour la première fois de manière uniforme. Ce système servira particulièrement à classer avec uniformité des documents administratifs d'un secteur à l'autre du gouvernement et sera amélioré au fur et à mesure que les ressources le permettront. Durant l'année, nous avons élaboré, validé et mis à l'essai des modèles du

SCAOS pour des documents reliés à la gestion de l'information, à la technologie de l'information, à la sécurité, à la vérification et à l'évaluation. Le SCAOS s'adapte à n'importe quel système de gestion de l'information utilisé par un ministère, y compris le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI), qui est le préféré du gouvernement.

Nous avons également créé une Norme de métadonnées pour la gestion des dossiers (NMGD), qui définit comment on devrait classer les documents et l'information qu'ils contiennent. Nous espérons ainsi obtenir une organisation et un enregistrement plus uniformes à des fins ultérieures de rapport et de suivi. La NMGD a été approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et soumise à des essais opérationnels, d'abord par Transports Canada, puis par l'Agence canadienne de développement international et Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'objectif premier étant de classer et d'organiser la correspondance de la direction.

Pour de plus amples renseignements sur SCAOS voir :

<http://www.collectionscanada.ca/information-management/002/007002-2089-f.html>

Nous fournirons au gouvernement du Canada des services de gestion de l'information qui ont de la valeur et qui sont rentables en mettant au point un nouveau modèle pour l'entreposage de toutes les formes de documents fédéraux qui ont une valeur administrative.

Au début de l'année, nous avons établi un processus qui aurait permis de définir un modèle d'entreposage des documents gouvernementaux. Cependant, afin d'assumer nos responsabilités particulières définies dans les articles 12 et 13 de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, nous avons décidé de remettre ce projet à plus tard, car nous examinons de plus près une approche mieux ciblée qui limiterait nos responsabilités en matière d'entreposage, ainsi que les coûts substantiels qui s'y rattachent, aux documents répondant aux critères de valeur établis par la loi. Ainsi obtiendrions-nous une approche plus rentable qui serait renforcée par nos autres efforts visant à mieux uniformiser les méthodes de classification et de catalogage des documents papier et électroniques des ministères et organismes.

Des images comme ces documents conservés au palier fédéral témoignent des enquêtes officielles sur les naufrages menées par la direction maritime du ministère des Pêches et des Océans.

<http://www.collectionscanada.ca/sos/shipwrecks/index-f.html>



« Diagram drawn by Capt. Kendall showing known course of Empress and supposed course of Storstad »



Nous élaborerons et commencerons à mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bibliothèques fédérales plus aptes à fournir des services d'information de grande qualité.

Conformément à l'engagement que nous avons pris, nous avons terminé la phase initiale d'une stratégie triennale relative aux bibliothèques du gouvernement fédéral, ayant pour thème *Tirer le maximum de l'information en vue de favoriser le savoir, la concurrentialité et l'innovation : Les bibliothèques fédérales du Canada aux XXI^e siècle*. Nous ouvrons ainsi la voie à des travaux qui, dans le cadre de cette stratégie, permettront aux bibliothèques du gouvernement fédéral de fournir des services efficaces et rentables pour le compte du gouvernement du Canada. Les activités d'élaboration de cette stratégie et la collaboration qui s'y établit ont déjà contribué à orienter les travaux du Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui, dans le cadre de son *Plan stratégique 2005-2006*, vise à permettre aux bibliothèques du gouvernement fédéral de travailler ensemble à l'obtention de prix plus bas de la part des fournisseurs pour un éventail plus vaste de produits et services d'information.

Pour de plus amples renseignements voir :

Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral :

<http://www.collectionscanada.ca/cfl-cbfg/index-f.html>

Le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral :

<http://www.collectionscanada.ca/consortium/index-f.html>

Activité de programme : 1.2

Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada

Bâtir une ressource nationale de documentation couvrant tous les domaines d'étude du Canada est fondamental au mandat de Bibliothèque et Archives Canada. La collection de Bibliothèque et Archives Canada comprend des documents publiés et non publiés sur une variété de support et est acquise par l'entremise du Dépôt légal, d'ententes avec les institutions gouvernementales et de documents privés reçus par achat ou par don. Pour accéder au contenu des collections, celles-ci doivent être décrites. La description peut se faire sous des formats variés et fournit différents niveaux d'accès qui sont régis par un code accepté de pratiques nationales et internationales. Également, les fonds sont décrits afin d'assurer que les attentes concernant l'accès et le temps de délai rencontrent les besoins des Canadiens. Dès que les documents sont intégrés à la collection de BAC, ils sont gérés de façon à en assurer la préservation à long terme et l'accessibilité par le biais de directives, de procédures et de programmes variés, tels que l'entreposage, la conservation, la restauration et la reproduction par photocopie. Afin de remplir son rôle en tant que dépositaire permanent pour les documents et publications du gouvernement, Bibliothèque et Archives Canada poursuit des partenariats avec d'autres institutions fédérales pour assurer le transfert des documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique. BAC prodigue ses conseils aux institutions fédérales leur permettant ainsi de remplir les obligations décrites sous les Sections 12 et 13 de la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada.

Ressources financières

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
87 547 000 \$	69 195 800 \$	68 554 100 \$

Note – Le total des dépenses prévues inclut un montant de 22 939 000 \$ reporté aux années subséquentes.

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
695 ETP	665 ETP	(30) ETP

ETP : signifie, en terme d'emploi, équivalent à temps plein

Parmi ses rôles de premier plan, Bibliothèque et Archives Canada est chargée d'étoffer la collection du patrimoine documentaire du Canada, en veillant à ce qu'elle soit entretenue et organisée adéquatement. Ce rôle englobe les activités décrites précédemment, de même que les tâches accomplies par les membres du personnel de BAC possédant des compétences spécialisées.



L'évolution du contexte documentaire est venue modifier ce rôle ainsi que nos stratégies globales. Outre nos efforts continus visant à regrouper le patrimoine de l'édition et le patrimoine archivistique du Canada sur des supports traditionnels comme le papier, les négatifs photographiques et les films, nous faisons maintenant face au défi qui consiste à bâtir et à gérer le nouveau patrimoine documentaire sous forme électronique dont font partie les bases de données géomatiques, les photographies numériques, les publications électroniques et les sites Web.

Nous avons pris l'engagement de redoubler d'efforts afin d'améliorer la gestion de nos collections. Une grande partie de nos documents était entreposée dans des locaux offrant des conditions physiques inadéquates risquant de les détériorer. Grâce à l'obtention d'une aide financière particulière, nous avons commencé à corriger la situation et avons amorcé l'ébauche pour une stratégie d'infrastructure. Dans le cadre de notre transformation, nous avons également travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une méthode de classification et de catalogage de toute notre collection, ce qui procurera un guichet unique permettant aux gens d'explorer cette collection inestimable.

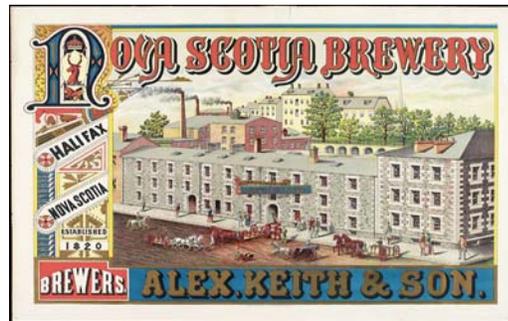
En 2005-2006, nous avons continué d'assumer nos responsabilités fondamentales dans le cadre de cette activité de programme.

La collection d'œuvres canadiennes de Peter Winkworth

Pendant des années, les historiens de l'art canadien ont parlé d'une fabuleuse collection canadienne d'œuvres d'art anciennes appartenant à Peter Winkworth, collectionneur canadien vivant à Londres, en Angleterre. Bien que Winkworth ait travaillé en collaboration avec des représentants d'archives canadiennes à des projets tels d'importantes acquisitions et qu'il ait été reçu au sein de l'Ordre du Canada (C. M.) en 1983 pour ses contributions au patrimoine culturel du Canada, on en savait peu au sujet de sa collection – ou sur ce qu'il prévoyait en faire.

En avril 1996, l'archiviste Jim Burant passa une journée en compagnie de M. Winkworth, qui lui montra plus d'un millier d'œuvres d'art impressionnantes illustrant l'histoire du Canada. Il s'agissait en fait de moins de 20 p. 100 de sa collection. S'en suivirent cinq années de travaux dirigés par Ian Wilson, maintenant Bibliothécaire et Archiviste du Canada, afin de négocier l'achat de la collection pour le compte du Canada et de trouver le financement nécessaire. Une entente fut signée en 2002, en vertu de laquelle la famille Winkworth vendit plus de 4 000 œuvres d'art de sa collection au prix de 5,3 millions de dollars, la plus importante acquisition unique jamais faite par un organisme culturel du gouvernement canadien.

Toute la collection a été cataloguée et plus de la moitié a été balayée et diffusée sur Internet. BAC a créé des expositions itinérantes qui, depuis 2005, présentent cette collection d'un bout à l'autre du Canada et ce, jusqu'en 2007. La collection Peter Winkworth, un joyau parmi les trésors des Archives, illustre comment la société canadienne s'est développée – des œuvres fascinantes pour les générations actuelles et à venir.



La brasserie néo-écossaise Alex. Keith, fondée en 1820, Halifax, Nouvelle-Écosse (Nouvelle-Ecosse) (Collection Winkworth)

« Canada – La passion d'un collectionneur » La collection de Canadiana Peter Winkworth : en ligne à :

<http://www.collectionscanada.ca/art/index-f.html>

En outre, nous avons agi sur huit objectifs stratégiques.

Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préserver en élaborant une stratégie d'acquisition dans le cadre de nos partenariats de collaboration avec d'autres institutions au Canada.

Tout juste avant le début de l'exercice 2005-2006, nous avons procédé au lancement de notre nouveau Cadre de travail du développement de la collection, qui établit l'orientation stratégique de BAC et ses priorités en matière de développement de la collection de 2005 à 2010.

Le cadre reconnaît la nécessité de travailler en collaboration avec des partenaires et d'autres institutions qui tentent également de préserver le patrimoine documentaire du Canada, dont les archives et bibliothèques provinciales, ainsi que les universités. En 2005-2006, nous avons travaillé avec ces partenaires dans le but de porter une attention particulière à l'un des éléments du cadre – l'information numérique – alors que nous commençons ensemble à définir et à élaborer une stratégie canadienne sur l'information numérique (SCIN).

La SCIN avait pour objectif de veiller à ce que le Canada dispose d'un contenu numérique vivant et durable dans les années à venir. Une première réunion a eu lieu en octobre 2005. Cent cinquante personnes représentant des organismes producteurs de contenu numérique, dont des archives et des bibliothèques, des établissements d'enseignement et autres secteurs, y étaient présentes. Les participants ont convenu de la nécessité d'élaborer une SCIN et défini les principaux enjeux à prendre en compte. Cette réunion a ouvert la voie à la tenue d'autres travaux et consultations en 2006-2007.

Les initiatives numériques de BAC

L'information numérique est devenue essentielle à presque tout ce que les Canadiens font dans leur vie quotidienne, que ce soit pour communiquer entre eux, effectuer des transactions commerciales et gouvernementales, ou découvrir un patrimoine documentaire de plus en plus accessible sous forme électronique. L'information numérique est en même temps fluide, fragile et trop souvent, éphémère. Une partie de notre patrimoine numérique est déjà disparue et une grande partie est en péril.

Bibliothèque et Archives Canada a mis sur pied deux projets visant à faire face à cette réalité numérique : la Stratégie canadienne sur l'information numérique et l'Initiative catalytique sur les collections numériques. Les principaux piliers de cette stratégie nationale sont le contenu, la préservation et l'accès : produire un contenu canadien accru qui soit durable et interopérable, préservé au profit des générations canadiennes à venir et accessible à tous. Il s'agit de rehausser l'image des enjeux, à élargir la compréhension des intervenants face à leur complexité et à convenir des principaux paramètres d'un cadre de collaboration, en prévision d'une stratégie canadienne sur l'information numérique. BAC a tenu quatre réunions thématiques dans tout le Canada, au cours desquelles les représentants de tous les secteurs de l'information ont amorcé l'étude de questions communes liées à l'information numérique. Les résultats de leurs débats sont affichés aux fins d'observation du public. Le tout aboutira à la tenue cet automne d'un sommet national sur invitation ayant pour but d'obtenir un accord commun sur le contenu d'une stratégie canadienne sur l'information numérique.

BAC travaille en même temps à bâtir une infrastructure numérique solide et cohérente : politiques, normes, outils et procédures facilitant la mise en place d'une architecture opérationnelle et technique favorisant l'acquisition numérique, la mise en place de projets de numérisation, la gestion et la préservation du contenu numérique, la découverte de ressources numériques et l'accès à celles-ci. D'importantes activités ont été menées au cours de la dernière année, dont l'archivage des sites Web du gouvernement du Canada, la préparation du dépôt légal des publications électroniques et la démonstration de la faisabilité du transfert par Internet d'archives numériques du gouvernement. Les politiques de BAC sont élaborées conformément aux principales politiques établies au cours de la dernière année afin de répondre aux besoins reliés au développement des collections numériques et à la découverte de ressources sur Internet.

<http://www.collectionscanada.ca/cdis/012033-901-f.html>



Pour favoriser le déroulement de nos activités, nous avons adopté, en février 2006, une nouvelle Politique de développement des collections numériques conformément à notre nouveau Cadre de travail du développement de la collection. Cette politique définit l'orientation de notre Initiative catalytique sur les collections numériques visant à mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'acquisition numérique (sélection et acquisition de publications électroniques et de sites Web canadiens pour notre collection), aux projets de numérisation, à la gestion et à la préservation du contenu numérique, à la découverte de ressources numériques et à l'accès à celles-ci.

Pour de plus amples renseignements sur le Cadre de développement de la collection voir :

<http://www.collectionscanada.ca/collection/024/index-f.html>

Pour de plus amples renseignements des progrès en cours sur la Stratégie canadienne sur l'information numérique voir :

<http://www.collectionscanada.ca/cdis/index-f.html>

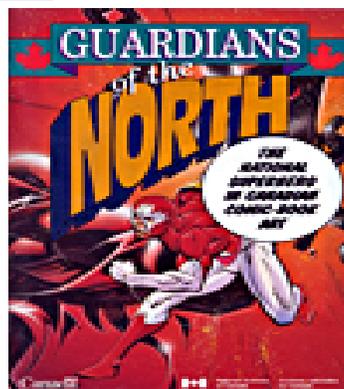
Pour de plus amples renseignements sur la Politique de développement des collections numériques voir :

<http://www.collectionscanada.ca/collection/003-200-f.html>

Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préserver en étendant les dispositions sur le Dépôt légal aux publications électroniques et aux cartes.

Nous espérons que le règlement serait finalisé et approuvé en prévision du dépôt légal des publications électroniques et des cartes. Le processus de réglementation a été retardé en raison de la dissolution du Parlement entre novembre 2005 et février 2006, mais nous prévoyons que l'étendue des dispositions sur le dépôt légal s'effectuera en 2007. Entre-temps, BAC a poursuivi ses travaux d'une durée de plus de dix ans visant à archiver des publications électroniques et sites Web dans le cadre de négociations d'accords éditeur par éditeur, ne profitant pas du projet de loi.

Superhéros et bandes dessinées ont été faits l'un pour l'autre. Depuis la publication au Canada, en 1941, des premières bandes dessinées (BD) originales. Les bandes dessinées font partie de la collection de Bibliothèque et Archives Canada.
<http://www.collectionscanada.ca/superheroes/index-f.html>



Couverture du catalogue de l'exposition
«Guardians of the North :
The National Superhero in Canadian Comic-
Book Art »



Pour de plus amples renseignements sur le Dépôt légal voir :

<http://www.collectionscanada.ca/6/25/index-f.html>

Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préserver :

- *nous attaquerons aux défis présentés par l'acquisition, la gestion et la préservation des documents numériques;*
- *mettant en place des mécanismes d'archivage des sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada.*

Établies comme deux priorités distinctes pour 2005-2006, elles démontrent néanmoins notre engagement à accroître et à gérer une collection de plus en plus numérique, ainsi qu'à mettre en œuvre notre Cadre de travail du développement de la collection. Tel que mentionné ci-haut, nous avons déjà archivé plus de 20 000 publications électroniques. Nous avons également procédé à l'archivage sélectif de sites Web présentant un intérêt, comme ceux que l'on a créés pour la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires dirigée par le juge John Gomery, et ceux des partis politiques durant la campagne électorale de 2006. L'intérêt manifesté à l'égard de ces archives indique combien cette orientation sera importante pour BAC.

L'un des objectifs importants de notre travail numérique a été la réalisation d'une recherche de tous les sites « *gc.ca* » du gouvernement fédéral. Au fur et à mesure que nous raffinions notre recherche dans le but d'en améliorer les résultats, nous avons recueilli 1 459 sites Web du Gouvernement du Canada comme point de départ d'autres efforts semblables.

Nous avons aussi fait l'essai d'un système en ligne permettant aux ministères et organismes de nous transférer des documents électroniques. Nous prévoyons que ce système, dont nous sommes servi sur le plan de la description, de la gestion et de l'accessibilité des publications numériques, pourrait simplifier les processus et systèmes de transfert de documents des ministères à BAC.

Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préserver en donnant suite aux recommandations de la Vérificatrice générale du Canada

- *concernant la protection des documents gouvernementaux qui ont une valeur archivistique et historique;*
- *pour le soin des collections nous élaborons des stratégies et un cadre de gestion de la collection, mettre en place des mécanismes pour obtenir des renseignements complets sur la nature et l'état de la collection, et commencer à élaborer un cadre de gestion des risques.*



La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* donne suite aux recommandations de la Vérificatrice générale du Canada, formulées en novembre 2003, stipulant que les documents fédéraux ou ministériels qui présentent un intérêt historique ou archivistique doivent être transférés sous la garde ou la responsabilité du bibliothécaire et archiviste du Canada. La *Loi* permet également à celui-ci d'exiger le transfert de documents fédéraux s'il estime qu'ils risquent d'être détruits ou gravement endommagés. Notre nouveau Système de contrôle des autorisations de disposer des documents (SysCAD), associé à des méthodes de disposition des documents des ministères et organismes qui sont axées sur les risques, est un mécanisme important d'application de ces exigences législatives.

En 2005-2006, nous avons amélioré notre SysCAD en y ajoutant des fonctions qui permettent aux archivistes de surveiller les conditions des ententes conclues avec les ministères concernant le transfert des archives. Nous avons également émis neuf autorisations de disposer des documents (une de plus qu'en 2004-2005) et reçu 22 320 contenants de documents archivistiques de la part du gouvernement et de donateurs privés.

Le texte intégral du rapport de la Vérificatrice générale du Canada est disponible sous :
<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20031106ce.html>

Pour de plus amples renseignements sur SysCAD et ADD voir :
<http://www.collectionscanada.ca/information-management/002/007002-2000-f.html>
<http://www.collectionscanada.ca/information-management/007/007007-1008-f.html>

Nous prévoyions donner suite à ces recommandations dans un délai d'au moins trois ans. En 2005-2006, nous avons respecté cet engagement de diverses façons. Par exemple, nous avons sélectionné dans nos collections de manuscrits littéraires et de musique des documents précieux et uniques qui étaient en péril, et les avons transférés des locaux non conformes où ils étaient conservés au 395, rue Wellington, à Ottawa, à notre centre de préservation ultramoderne de Gatineau. Nous avons également logé des documents vulnérables dans des locaux construits sur mesure et en avons mis dans des contenants afin de mieux les conserver et d'en assurer un contrôle accru.

Bibliothèque et Archives Canada possède la collection de journaux canadiens la plus vaste au pays.

<http://www.collectionscanada.ca/halifaxgazette/index-f.html>



**Original de *The Halifax Gazette*, n° 1,
23 mars 1752.**

Premier journal publié au Canada.

Nous avons également élaboré des outils nous permettant de prendre des décisions plus cohérentes en fonction des risques, dont deux arbres décisionnels, un pour guider nos choix concernant la gestion des aires d'entreposage et la planification des locaux, et l'autre pour appuyer les travaux visant à permettre l'accès actuel et à long terme à la collection de BAC. Nous avons aussi travaillé à la création d'un cadre de surveillance du milieu ambiant de notre collection. Jusqu'à présent, nous avons dressé l'inventaire des appareils de surveillance actuels et en avons acheté des nouveaux. Nous avons également donné une formation à des membres clés du personnel sur des éléments reliés à la surveillance du milieu ambiant et sur l'utilisation et l'étalonnage des appareils. L'élaboration d'un cadre obligatoire s'effectue plus lentement, car le personnel assigné à l'entretien de nos collections travaille à la réalisation de nombreuses priorités de BAC, dont le développement d'AMICAN et les mouvements de la collection.

Nous améliorerons la gestion et la diffusion du contenu de notre collection en l'élaboration d'un un cadre d'utilisation de métadonnées, c'est-à-dire d'éléments d'information descriptive au sujet des ressources archivistiques et bibliographiques, afin d'avoir un nouveau moyen de fournir aux utilisateurs un meilleur accès à notre collection.

Lorsque nous avons élaboré le Cadre des métadonnées pour la découverte de ressources en 2005-2006, c'était pour nous doter d'une méthode unique visant à décrire le contenu de la collection de BAC de manière uniformisée pour que les utilisateurs puissent trouver plus facilement ce qu'ils cherchent. Le cadre en soi est un ensemble de principes servant de fondement à la création et à la gestion de métadonnées à BAC. Il établit l'orientation stratégique globale des politiques, pratiques et plans qui seront élaborés à BAC en matière de description des collections.

En mars 2006, nous avons finalisé l'ébauche du cadre et l'avons transmise aux fins de consultation à des intervenants internes et externes afin d'obtenir leur participation concernant l'approche proposée. Plus tard en 2006, nous en afficherons la version finale sur notre site Web lorsque nous commencerons à travailler à l'élaboration des étapes pratiques de la mise en œuvre de cet outil stratégique.

Métadonnées : Données décrivant le contenu de la collection de BAC de manière uniformisée afin que les utilisateurs puissent trouver ce qu'ils cherchent.

Le Cadre des métadonnées pour la découverte de ressources est un ensemble de principes servant de fondement à la création et à la gestion de métadonnées à BAC. Il établit l'orientation stratégique globale des politiques, pratiques et plans qui seront élaborés à BAC en matière de description des collections. Le Cadre des métadonnées pour la découverte de ressources améliorera notre planification stratégique et notre processus décisionnel, servira de moyen de communication et indiquera la voie à suivre dans l'élaboration de normes de métadonnées.



Le Cadre des métadonnées pour la découverte de ressources nous aidera à améliorer notre planification stratégique et notre processus décisionnel, servira de moyen de communication et indiquera la voie à suivre dans l'élaboration de normes de métadonnées au sein du gouvernement du Canada, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale. Il revêtira également un effet de plus grande envergure, étant donné que les descriptions de ressources que crée BAC pour notre collection personnelle de publications Canadiana sont distribuées à des bibliothèques dans tout le Canada ainsi qu'à d'autres bases de données nationales et internationales, qui diffusent nos collections et fournissent un soutien à d'autres bibliothèques canadiennes et usagers au Canada.

Nous améliorerons la gestion et la diffusion du contenu de notre collection en concevant le système de la prochaine génération appelé AMICAN, qui présentera les collections de Bibliothèque et Archives Canada dans une seule base de données, gèrera les objets numériques et assurera un accès intégré à notre collection.

Cette priorité reflète notre décision de créer un système unique (AMICAN) qui ultérieurement regroupera et augmentera les données disponibles que nous avons maintenant dans le système que l'ancienne Bibliothèque nationale du Canada utilisait (AMICUS) et dans celui qu'utilisaient autrefois les Archives nationales du Canada (MIKAN). Nous avons reconnu qu'il s'agirait d'un processus à long terme qui dépendrait en partie de la disponibilité des ressources.

En 2005-2006, outre nos nombreux autres progrès et améliorations, nous avons transféré presque toutes les bases de données pertinentes sur nos fonds d'archives dans un système intégré de description archivistique. Dans un essai pratique, nous avons amorcé la mise en œuvre de la première phase d'une fonction de « recherche fédérée » qui permet une recherche simultanée parmi plusieurs bases de données décrivant toutes nos collections publiées et non publiées, et offre une nouvelle interface-utilisateur pour les descriptions archivistiques. Nous avons réalisé la conception d'un dépôt unique destiné aux renseignements sur les clients, ainsi que la conception et l'élaboration du prototype d'un nouveau module de soin des collections et de contrôle physique qui intègre l'information relative aux collections de BAC.

Activité de programme : 1.3

Faire connaître le patrimoine documentaire pour fins d'utilisation

Tous les documents qui font partie de la collection BAC sont acquis dans le but de desservir les clients ayant un intérêt pour le Canada. BAC fournit à une clientèle diversifiée des services de renseignements comprenant la consultation, la recherche et le prêt, ainsi que plusieurs autres mécanismes pour faciliter l'accès à notre patrimoine documentaire. Également, nous sommes à élaborer des activités, telles que le programme d'apprentissage, et nous encouragerons et organiserons d'autres activités, telles que des expositions, des publications et des représentations afin de promouvoir et d'interpréter notre patrimoine documentaire. Par ailleurs, BAC fournit des services de ressources en information et en normes tels que le catalogue national et soutient les infrastructures nécessaires pour assurer l'accessibilité du patrimoine documentaire aux personnes intéressées au Canada.

Ressources financières

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
52 096 000 \$	33 528 600 \$	33 030 800 \$

Note – Le total des dépenses prévues inclut un montant de 30 344 000 \$ reporté aux années subséquentes.

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
287 ETP	294 ETP	7 ETP

ETP : signifie, en terme d'emploi, équivalent à temps plein

Dans le cadre de cette activité de programme, le personnel de Bibliothèque et Archives Canada déploie des efforts continus pour élaborer et offrir des programmes et des services qui permettent aux Canadiens et aux peuples d'autres pays s'intéressant au patrimoine documentaire du Canada d'avoir accès à nos collections et ressources. Il assure notamment la prestation de programmes qui portent sur des éléments particuliers de Canadiana et qui aident les gens à comprendre les histoires du Canada – grâce à nos installations et, de plus en plus, grâce à l'utilisation de l'Internet. Ces programmes bénéficient du soutien des employés des services de référence de BAC, qui aident les utilisateurs à trouver dans nos collections les articles qui les intéressent le plus et qui leur sont les plus utiles, se servant d'un éventail de plus en plus grand d'outils libre-service.



Pour de plus amples renseignements sur nos responsabilités fondamentales et permanentes dans ce secteur, ainsi que l'information et les services connexes voir :

<http://www.collectionscanada.ca/services/index-f.html>

En outre, nous avons agi sur cinq objectifs stratégiques liés à augmenter les programmes et les services que nous fournissons.

BAC a mis sur pied le projet *Un visage, un nom*, qui vise à trouver le nom des Inuits représentés dans certaines de ses collections photographiques.
<http://www.collectionscanada.ca/inuit/054301-f.html>



**Groupe d'enfants Inuits, lieu inconnu, Territoires du Nord-Ouest
(maintenant Nunavut), vers 1950**

Nous améliorerons les services aux Canadiens en restructurant les services à la clientèle, améliorer l'évaluation de la qualité de nos services, et assurer un accès intégré, efficace et par de multiples moyens au patrimoine documentaire du Canada.

Nous offrons un vaste éventail de services qui permettent à chaque citoyen canadien et à chaque institution s'intéressant au patrimoine documentaire du Canada d'avoir accès à notre collection et à nos ressources. En 2005-2006, nous nous sommes engagés à transformer et à moderniser nos services à la clientèle, ce que nous avons fait à maints égards. Nous avons facilité l'accès direct à nos services par des travaux de réaménagement à notre immeuble du 395, rue Wellington, à Ottawa, qui seront complétés en 2006-2007, et en y offrant l'accès Internet sans fil et la copie numérique en libre-service.

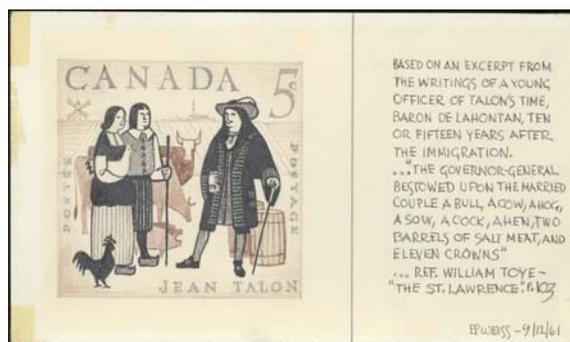
Nous avons restructuré notre site Web, afin d'y regrouper les anciens sites de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales. Il est maintenant possible de faire des recherches dans tout le site sans délai, y compris dans des descriptions archivistiques et des pages Web. Nous avons ajouté une section appelée *Services au public*, de même qu'une autre appelée *Pour les nouveaux utilisateurs*, renfermant des renseignements clairs et conviviaux sur nos services de référence.

Nous avons également amorcé la mise en œuvre d'un système de gestion des demandes de renseignements, grâce auquel nous pouvons maintenant retracer les demandes provenant des utilisateurs. Ce système nous permet de gérer les délais de réponse aux demandes et de mieux comprendre nos utilisateurs et leurs besoins.

Nous améliorerons le service aux Canadiens en améliorant des processus pour permettre d'accéder aux documents de gouvernement.

Nous avons donné suite aux recommandations de notre Groupe de travail des services d'accès à l'information gouvernementale, qui selon lui, amélioreraient le rendement de Bibliothèque et Archives Canada pour ce qui est de fournir l'accès aux documents gouvernementaux dans le délai de 30 jours qui est fixé pour ce service. La fusion d'unités et l'élaboration d'un nouveau guide de méthodes nous ont permis d'éliminer l'arriéré des demandes qui nous étaient adressées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Nous avons aussi commencé à tirer profit de cette réussite en élaborant des méthodes de gestion des risques pour nos processus d'étude de dossiers.

Un exemple des collections philatéliques conservées par Bibliothèque et Archives Canada.
<http://www.collectionscanada.ca/postal-archives/index-f.html>



Jean Talon le 12 septembre 1961, 5 ¢

Nous ferons mieux connaître et comprendre notre patrimoine documentaire aux Canadiens en offrant des programmes novateurs afin de répondre aux divers besoins d'information des Canadiens.

Nous continuons de respecter notre engagement à offrir des programmes qui mettent les Canadiens en lien avec leur patrimoine documentaire. C'est ce que nous avons fait en 2005-2006 en élaborant une stratégie relative aux programmes, qui exprime une vision, définit des objectifs clés, propose des secteurs initiaux d'activités et établit un processus de planification visant à orienter l'élaboration et la gestion des programmes.

Les Canadiens ont tiré profit de nos actions, comme le lancement de nouvelles ressources à leur intention, dont la publication en ligne du recensement de 1911.

Le Musée du portrait du Canada mettra en valeur des portraits de personnes de toutes conditions sociales qui ont contribué au développement du Canada et d'autres qui continuent de le faire.

<http://www.portraits.gc.ca/009001-1000-f.html>

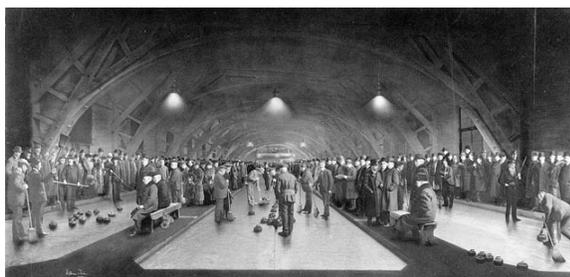


Photo d'un groupe de curling de Montréal, 1905



Nous avons établi un nouveau partenariat avec les Archives nationales de l'Irlande afin d'offrir des programmes en ligne. Nous avons également élaboré et mis en place des programmes innovateurs en ligne, tels des sites Web, dont les suivants :

Grand écran virtuel : <http://www.collectionscanada.ca/silverscreen/index.html>

Un Canada cool : <http://www.collectionscanada.ca/cool/index-f.html>

Les vedettes du roc, qui est gagnant d'un prix international :

<http://www.collectionscanada.ca/roc/index2-f.html>

et de nouvelles expositions virtuelles comprenant :

Le phénomène des ovnis au Canada : <http://www.collectionscanada.ca/ufo/index-f.html>

À travers l'objectif : <http://www.collectionscanada.ca/dieppe/index-f.html>

Bon appétit : <http://www.collectionscanada.ca/cuisine/index-f.html>

Un nouvel accord triennal conclu avec le Groupe Financier Banque TD a permis de renouveler le Club de lecture d'été de la Banque TD, qui est offert dans plus de 400 bibliothèques canadiennes afin de développer le goût de la lecture chez les jeunes de 12 ans et moins. À l'été 2005, près de deux millions de livres ont été lus par 200 000 enfants durant ce programme.

Une liste complète des programmes publics de BAC pour 2005-2006 est disponible sous la rubrique « À l'affiche », Calendriers archivés :

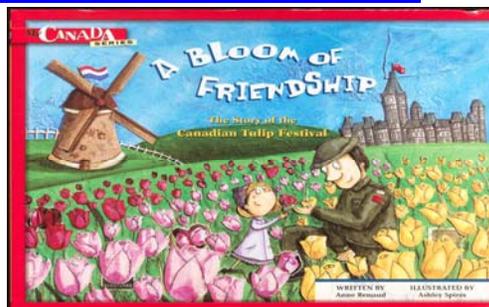
<http://www.collectionscanada.ca/affiche/014-2004-f.html>

Pour de plus amples renseignements sur le Club de lecture d'été TD voir :

<http://www.td-club-td.ca/2006/index-f.html>

Plus de 260 000 enfants de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut, du Québec, de l'Ontario, de Terre-Neuve et Labrador, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon vont lire et s'amuser avec des livres en disant haut et fort : « Je brûle de lire ! ».

<http://www.td-club-td.ca/2004/index-f.html>



A BLOOM OF FRIENDSHIP: THE STORY OF THE CANADIAN TULIP FESTIVAL
Anne Renaud; illustré par Ashley Spires –
Montréal : Lobster Press, 2004.



Nous augmenterons les connaissances et compréhension du patrimoine documentaire aux Canadiens en faisant le renouvellement du programme de subventions et de contributions de Bibliothèque et Archives Canada pour favoriser le développement du réseau archivistique canadien.

Nous avons obtenu l'approbation du Conseil du Trésor pour le Programme national de développement des archives (PNDA) au terme de travail en collaboration auprès de la communauté archivistique sur le nouveau programme. Le PNDA offre une aide financière aux archives canadiennes et aux organismes connexes afin d'accroître leur capacité de préserver des documents d'archives uniques sur le Canada et les Canadiens, et d'en assurer l'accès.

BAC a donné une formation sur ce programme et travaillé en collaboration avec la communauté archivistique en février 2006 afin de définir des mesures du rendement du PNDA, après quoi elle lançait le premier appel de demandes en mars.

Pour de plus amples renseignements sur le programme PNDA voir :

<http://www.collectionscanada.ca/archivistes/042-200-f.html>

Nous élaborerons et mettrons en œuvre des programmes du Musée du portrait du Canada pour rehausser la présentation de la collection, et pour maintenir et renforcer les activités de sensibilisation et le développement de la collection du Musée, ainsi que la présence de ce dernier dans le site Web de Bibliothèque et archives Canada. Également nous élaborerons et mettrons en oeuvre des programmes de soutien, tels que des services éducatifs et axés aux besoins des visiteurs.

Nous avons fait d'importants progrès en 2005-2006 en ce qui a trait à la promotion du programme du Musée du portrait auprès de divers intervenants, en établissant des partenariats stratégiques avec ces derniers et en développant la collection de portraits du Canada. Nous avons, par exemple, établi un partenariat avec *The Rooms*, le gigantesque complexe culturel de St. John's, ce qui nous a permis de dévoiler et d'exposer au public avec beaucoup de succès deux portraits (récemment acquis) datant du XVII^e siècle du contre-amiral Sir John Berry, personnage marquant de l'histoire de Terre-Neuve, et de son épouse. Nous avons également travaillé à l'élaboration de programmes et d'expositions, y compris l'embauche du personnel nécessaire à la réalisation de nos plans pour le Musée.

Pour de plus amples renseignements sur Le Musée du portrait voir :

<http://www.portraits.gc.ca/009001-1000-f.html>





AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT



Autres sujets d'intérêt

En 2005-2006, nous avons finalisé et mis en œuvre une nouvelle structure de gouvernance pour l'institution, et comblé tous les postes supérieurs. Nous avons revu et remanié nos principales méthodes de travail et politiques, tant à l'échelle institutionnelle qu'opérationnelle. Nous avons notamment adopté un processus de planification mieux intégré, reliant la planification des ressources humaines à la planification opérationnelle, un processus d'allocation des ressources qui associe plus efficacement les ressources aux objectifs, ainsi qu'une politique sur l'apprentissage continu, conforme à la nouvelle Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement adoptée par le SCT en janvier 2006.

Nous avons consacré beaucoup d'efforts à l'élaboration d'un plan triennal de ressources humaines en portant une attention particulière au renforcement de la capacité de gestion de l'institution. La prestation d'une formation obligatoire en approvisionnement, en gestion financière et sur la LMFP était conditionnelle à l'exercice de pouvoirs délégués. La formation visait également les adjoints administratifs et avait pour but de leur inculquer des pratiques saines afin qu'ils puissent offrir un soutien constant aux gestionnaires à la grandeur de l'institution.

Nous avons poursuivi nos travaux concernant l'élaboration d'une stratégie à long terme en matière d'infrastructure et prévoyons les terminer au début du prochain exercice. La planification du transfert des collections en péril à l'installation d'entreposage provisoire à Gatineau et de la construction d'une nouvelle installation pour la conservation des films sur nitrate de cellulose va bon train. En collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, BAC a également complété le transfert de la majorité de ses services administratifs et de ses activités au nouveau siège social de Gatineau, à proximité du Centre de préservation.





RENSEIGNEMENTS FINANCIERS



Renseignements financiers

Vue d'ensemble du rendement financier de Bibliothèque et Archives Canada

Pour 2005-2006, le *Budget principal des dépenses* de Bibliothèque et Archives Canada était de 92 894 000 \$, comprenant les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le montant reporté du budget de fonctionnement de 2004-2005 était de 4 156 400 \$; Bibliothèque et Archives Canada a également reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour les augmentations de salaire prévues dans les ententes résultant des négociations de conventions collectives. D'autres montants temporaires ont été reçus au cours de l'année pour certains projets, à savoir :

- 3,5 millions de dollars pour l'occupation des lieux au siège social de Bibliothèque et Archives Canada à Place de la Cité;
- 4,1 millions pour le Programme de la culture canadienne en ligne;
- 1.1 millions pour la Gestion de l'information gouvernementale;
- 1,9 millions pour le Musée du portrait du Canada.

Ces ajustements, entre autres, ont porté le total des fonds disponibles pour l'année à 115 577 923 \$ (voir tableau 1).

Bibliothèque et Archives Canada est composé de sept secteurs administrant son programme en fonction de trois résultats stratégiques et de neuf activités de programme (voir tableau 6). Les coûts des Services généraux sont répartis entre chacune des activités de programme et calculés au moyen d'une formule approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

En 2005-2006, Bibliothèque et Archives Canada a récolté des recettes de 909 328 \$ dont 487 251 \$ en revenus disponibles. Ces recettes provenaient des frais d'utilisation liés à l'accès et à la reproduction des éléments d'archives et de la collection. Un montant de 176 631 \$ a également été obtenu par suite de la disposition de biens en surplus de la Couronne. Ce montant a fait passer le total des fonds disponibles à ce titre à 208 372 \$ (incluant 31 741 \$ des années antérieures). Une partie de cette somme, soit 45 307 \$, a été utilisée pour les opérations générales de l'année courante.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en milliers de dollars)	2003-2004 Dépenses réelles	2004-2005 Dépenses réelles	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	11 198,0	12 464,6	11 289,0	11 717,0	12 853,5	12 315,4
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	63 435,6	70 269,5	61 004,0	87 547,0	69 195,8	68 554,1
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	27 684,8	30 476,0	20 601,0	52 096,0	33 528,6	33 030,8
Total	102 318,4	113 210,1	92 894,0	151 360,0	115 577,9	113 900,3
Moins : revenus non disponibles	579,1	291,4	S.O.	10,0	S.O.	422,1
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	41 115,6	41 972,2	S.O.	39 935,0	S.O.	43 376,5
Total des dépenses de l'organisme	142 854,9	154 890,9	92 894,0	191 285,0	115 577,9	156 854,7
Équivalents temps plein	1 167	1 147	S.O.	1 152	S.O.	1 128

- 1- En 2004-2005, la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et les Archives nationales du Canada (ANC) ont fusionné afin de créer Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Dans le but d'obtenir des données comparables pour les trois années, les données financières de la BNC et des ANC pour l'année 2003-2004 ont été combinées.
- 2- Suite à la fusion de la BNC et des ANC, BAC a révisé sa présentation des revenus non disponibles. Les données de l'année financière 2003-2004 ont été révisées en conformité avec les nouvelles normes de présentation afin d'obtenir une base comparative semblable entre les trois années présentées. Ces modifications ont un impact sur le total des dépenses de l'organisme. Le détail des revenus non disponibles est présenté dans le tableau 5.
- 3- Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000\$ reporté aux années subséquentes.
- 4- Le total des autorisations inclut le financement reçu des mandats spéciaux 2005-2006 du Gouverneur Général et est ventilé par activité de programme.
- 5- Le coût des services reçus à titre gracieux est détaillé au tableau 4.



Tableau 2 : Ressources par activité de programme

2005–2006 (en milliers de dollars)							
Activité de programme (AP)	Budgétaire						Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	
Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue							
Budget principal	11 289,0	-	-	11 289,0	-	11 289,0	11 289,0
Dépenses prévues	11 717,0	-	-	11 717,0	-	11 717,0	11 717,0
Total des autorisations	12 853,5	-	-	12 853,5	-	12 853,5	12 853,5
Dépenses réelles	12 315,4	-	-	12 315,4	-	12 315,4	12 315,4
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada							
Budget principal	61 004,0	-	-	61 004,0	-	61 004,0	61 004,0
Dépenses prévues	87 547,0	-	-	87 547,0	-	87 547,0	87 547,0
Total des autorisations	69 159,8	36,0	-	69 195,8	-	69 195,8	69 195,8
Dépenses réelles	68 518,1	36,0	-	68 554,1	-	68 554,1	68 554,1
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation							
Budget principal	19 275,0	636,0	1 140,0	21 051,0	450,0	20 601,0	20 601,0
Dépenses prévues	50 770,0	636,0	1 140,0	52 546,0	450,0	52 096,0	52 096,0
Total des autorisations	31 126,4	600,0	2 352,2	34 078,6	550,0	33 528,6	33 528,6
Dépenses réelles	30 565,9	600,0	2 352,2	33 518,1	487,3	33 030,8	33 030,8

- 1- Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000 \$ reporté aux années subséquentes.
- 2- Le total des autorisations inclut le financement reçu des mandats spéciaux 2005-2006 du Gouverneur Général et est ventilé par activité de programme.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2005-2006 (en milliers de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
50	Dépenses du Programme	81 608,0	139 774,0	103 135,2	101 620,7
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 286,0	11 586,0	12 234,3	12 234,3
(L)	Produit sur la disposition de biens de la Couronne	-	-	208,4	45,3
	Total	92 894,0	151 360,0	115 577,9	113 900,3

- 1- Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000 \$ reporté aux années subséquentes.
- 2- Le total des autorisations inclut le financement reçu des mandats spéciaux 2005-2006 du Gouverneur Général et est ventilé par activité de programme.

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en milliers de dollars)	2005-2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	38 299,3
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)	5 018,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	52,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	6,6
Total des services reçus à titre gracieux en 2005-2006	43 376,5

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus disponibles

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada						
Frais d'utilisation	-	355,1	-	-	-	-
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation						
Frais d'utilisation	323,0	108,0	450,0	450,0	550,0	487,3
Total des revenus disponibles	323,0	463,1	450,0	450,0	550,0	487,3

Revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue						
Remboursements de dépenses des années antérieures	N/D	36,1	-	-	-	11,1
Ajustements aux crédateurs de l'année antérieure	N/D	11,3	-	-	-	15,1
Produit sur la disposition de biens de la couronne	N/D	31,8	-	-	202,1	23,1
Recettes diverses	N/D	-	-	-	-	4,6
Autres ajustements	N/D	-	-	-	-	1,7
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada						
Remboursements de dépenses des années antérieures	N/D	19,4	-	-	-	54,3
Ajustements aux crédateurs de l'année antérieure	N/D	111,6	-	-	-	76,7
Produit sur la disposition de biens de la couronne	N/D	49,0	-	-	6,3	116,4
Recettes diverses	N/D	-	-	-	-	23,3
Autres ajustements	N/D	(56,0)	-	-	-	8,3



Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles (suite)

Revenus non disponibles (suite)

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation						
Remboursements de dépenses des années antérieures	N/D	36,3	-	-	-	13,2
Ajustements aux crédateurs de l'année antérieure	N/D	29,2	-	-	-	24,4
Produit sur la disposition de biens de la couronne	N/D	13,0	-	-	-	37,1
Recettes diverses	N/D	24,3	-	10,0	-	10,1
Autres ajustements	N/D	(14,6)	-	-	-	2,7
Total des revenus non disponibles						
Remboursements de dépenses des années antérieures	16,9	91,8	-	-	-	78,6
Ajustements aux crédateurs de l'année antérieure	233,5	152,1	-	-	-	116,2
Produit sur la disposition de biens de la couronne	219,7	93,8	-	-	208,4	176,6
Recettes diverses	60,9	24,3	-	10,0	-	38,0
Autres ajustements	48,1	(70,6)	-	-	-	12,7
Total des revenus non disponibles	579,1	291,4	-	10,0	208,4	422,1
Total des revenus	902,1	754,5	450,0	460,0	758,4	909,4

- 1- En 2004-2005, la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et les Archives nationales du Canada (ANC) ont fusionné afin de créer Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Dans le but d'obtenir des données comparables pour les trois années, les données financières de la BNC et des ANC pour l'année 2003-2004 ont été combinées.
- 2- La distribution des revenus non disponibles par activité de programme n'est pas disponible (N/D) pour l'année 2003-2004.
- 3- En 2004-2005, le Secrétariat du Conseil du Trésor a autorisé la révision à l'autorité de crédit net afin d'étendre l'autorisation et d'inclure les revenus provenant de l'accès aux documents d'archives et de leur reprographie. Ces derniers n'étaient pas admissibles sous l'ancienne autorisation de la BNC. Les données présentées aux fins de comparaison pour 2003-2004 représentent les montants de revenus disponibles des AN seulement puisque la BNC n'avait pas une autorisation de crédit net pour ces années. Les frais d'utilisation de la BNC sont inclus dans les autres ajustements (36 563\$ en 2003-2004).
- 4- Les autres ajustements proviennent de principes liés à la comptabilité d'exercice.



Tableau 6 : Besoins en ressources par secteur

(en milliers de dollars)	Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	Total
Collection du patrimoine documentaire				
Dépenses prévues	-	62 367,0	-	62 367,0
Dépenses réelles	3,2	33 470,7	201,1	33 675,0
Programmes et Services				
Dépenses prévues	-	-	43 294,0	43 294,0
Dépenses réelles	-	-	18 368,6	18 368,6
Bureau de gestion de l'information				
Dépenses prévues	7 290,0	-	-	7 290,0
Dépenses réelles	6 732,9	2,1	-	6 735,0
Bureau de la stratégie				
Dépenses prévues	384,0	1 951,0	621,0	2 956,0
Dépenses réelles	344,4	1 959,2	2 342,8	4 646,4
Services des technologies de l'information				
Dépenses prévues	1 158,0	8 374,0	3 465,0	12 997,0
Dépenses réelles	1 067,1	8 456,3	3 675,3	13 198,7
Gestion intégrée				
Dépenses prévues	2 521,0	13 007,0	4 128,0	19 656,0
Dépenses réelles	3 850,3	22 921,7	7 896,4	34 668,4
Communications				
Dépenses prévues	364,0	1 848,0	588,0	2 800,0
Dépenses réelles	317,3	1 744,2	546,7	2 608,2

- 1- Le total des dépenses prévues inclut un montant de 53 283 000 \$ reporté aux années subséquentes.
- 2- Le total des autorisations inclut le financement reçu des mandats spéciaux 2005-2006 du Gouverneur Général et est ventilé par activité de programme.

Tableau 7 : Recettes découlant du recouvrement des coûts des services spéciaux fournis à des ministères et organismes fédéraux

En milliers de dollars				
Organisme	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003
Agence des douanes et du revenu du Canada	1 451,1	1 432,5	1 397,5	1 329,8
Résolution des questions des pensionnats autochtones Canada	9,5	36,0	33,8	-
Anciens Combattants Canada	38,0	36,1	35,8	35,4
Société Radio Canada	-	4,9	7,3	5,2
Agence des services frontaliers du Canada	64,0	-	-	-
Ressources humaines et développement social Canada	8,2	-	-	-
Total	1 570,8	1 509,5	1 474,4	1 370,4

Tableau 8-A : Rapport sur les frais d'utilisation pour 2005-2006 - Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006					Années de planification		
				Revenu prévu (\$000)	Revenu réel (\$000)	Coût total (\$000)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice financier	Revenu prévu (\$000)	Coût total estimatif (\$000)
Copies de documents textuels sur papier et microformes, documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105mm et documents d'archives créés en format électronique faites par le personnel de BAC.	(O)	<i>Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, sections 8 à 12</i>	Publié dans la Gazette du Canada, Partie 1, le 6 août 2005	410,0	393,5	2 271,8	Pour service régulier; 30 jours après réception de la demande. Pour service rapide, voir section C.	98%	2006-07 2007-08 2008-09	408,8 408,8 408,8	2 328,5 2 386,9 2 446,4
Copies de documents sur microformes faites par les clients	(O)	Idem	Idem	52,2	49,7	182,3	Libre-service par le client.	100%	2006-07 2007-08 2008-09	51,9 51,9 51,9	186,9 191,5 196,3
Frais de service pour la reproduction de documents effectuée par les fournisseurs du secteur privé	(O)	Idem	Idem	54,0	55,9	739,6	Documents déjà reproduits: 6 semaines après réception. Documents non reproduits : 10 à 12 semaines environ après réception.	98% pour les documents reproduits et 100% pour les documents non reproduits.	2006-07 2007-08 2008-09	56,0 56,0 56,0	758,1 777,0 796,5
Services postaux et de manutention	(O)	Idem	Idem	29,4	24,4	24,4	s.o.		2006-07 2007-08 2008-09	27,3 27,3 27,3	25,0 25,6 26,3
Total partiel (0)				545,6	523,5	3 218,1			2006-07 2007-08 2008-09	544,0 544,0 544,0	3 298,5 3 380,8 3 465,5
Frais de service pour le traitement des demandes d'accès classées sous la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> .	(O)	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>	1992	4,4	7,4	6 346,3	30 jours ou dans les prolongements de délais permis	<u>Loi sur la protection des renseignements personnels</u> : 24,6% des demandes formelles traitées dans les délais. <u>Loi sur l'accès à l'information</u> : 37,0% des demandes formelles traitées dans les délais.	2006-07 2007-08 2008-09	6,0 6,0 6,0	6 505,0 6 667,6 6 834,3
Total (O)				550,0	530,9	9 564,4			2006-07 2007-08 2008-09	550,0 550,0 550,0	9 803,5 10 048,6 10 299,8

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006					Années de planification			
				Revenu prévu (\$000)	Revenu réel (\$000)	Coût total (\$000)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice financier	Revenu prévu (\$000)	Coût total estimatif (\$000)	
B. Date de la dernière modification: S.O.												
C. Autres renseignements: Le site Web www.collectionscanada.ca/archivianet peut être consulté pour de plus amples renseignements sur les services offerts ainsi que sur les prix et les normes de rendement. Service rapide												
Copies de documents textuels sur papier et sur microformes faites par le personnel de BAC.				Copies de documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105mm faites par le personnel de BAC.								
<p>Veillez noter que les demandes écrites ne peuvent pas être traitées dans un délai de moins de 5 jours ouvrables à cause des facteurs suivants : enregistrement des demandes; délai de 24 heures pour la livraison des documents entreposés à l'extérieur de l'édifice central; identification des documents par le personnel; manipulation avec soin des documents d'archives.</p> <p>Les délais de traitement s'appliquent à partir du moment où les demandes sont reçues dans nos services.</p>				<p>Veillez noter que les demandes écrites ne peuvent pas être traitées dans un délai de moins de 7 jours ouvrables à cause des facteurs suivants : enregistrement des demandes; délai de 24 heures pour la livraison des documents entreposés à l'extérieur de l'édifice central; identification des documents par le personnel.</p> <p>Les délais de traitement s'appliquent à partir du moment où les demandes sont reçues dans nos services.</p>								
Nombre de copies		Délai de traitement		Nombre de copies		Délai de traitement						
		Demandes en personne	Demandes écrites			Demandes en personne	Demandes écrites					
100		Maximum de 100 copies par 24 heures	5 jours ouvrables	50		maximum de 50 copies par 24 heures	7 jours ouvrables					
500 – 999		5 jours ouvrables	7 jours ouvrables	250 – 499		5 à 10 jours ouvrables	7 à 10 jours ouvrables					
1 000 – 1 999		10 jours ouvrables		500 – 749		10 à 15 jours ouvrables						
2 000 – 2 999		15 jours ouvrables		750 – 999		15 à 20 jours ouvrables						
3 000 – 3 999		20 jours ouvrables		1 000 – 1 249		20 à 25 jours ouvrables						
4 000 – 4 999		25 jours ouvrables		1 250 – 1 500		25 à 30 jours ouvrables						
5 000 – 6 000		30 jours ouvrables										



Tableau 8-B : Rapport sur les frais d'utilisation de 2005-2006

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Copies de documents textuels sur papier et sur microformes, documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105mm et documents d'archives créés en format électronique faites par le personnel de BAC.	Pour service régulier : 30 jours après réception de la demande. Pour service rapide, voir Tableau 8-A section C.	La norme pour les demandes de service régulier de 30 jours a été respectée à 98%. La norme de service rapide a été respectée à 100%.	<p>Pour « Copies de documents textuels sur papier et sur microformes » : En tant qu'élément de l'initiative de transformation, un sondage auprès des usagers s'est déroulé du 20 juin au 6 juillet 2005, avec des groupes de discussion des utilisateurs. Les résultats sont : les normes de service existantes ne satisfont pas toujours les besoins des clients, les prix sont trop élevés, un formulaire de demande en ligne serait utile, l'utilisation d'une caméra numérique serait utile. Un sondage LibQUAL s'est déroulé en ligne en octobre 2005. Les résultats sont : les photocopies sont trop coûteuses; l'accès en temps opportun au matériel à être copier est requis et donner la permission d'utiliser les caméras numériques, les scanners, les cartes de mémoire et les trépieds.</p> <p>Accomplissements: * En mars 2006, un formulaire de demande en ligne a été rendu disponible aux clients du site web de BAC pour faciliter le processus de commande. * Après le projet réussi « Service de copie numérique en accès libre », BAC a décidé de continuer le service de façon permanente. Ceci permet aux clients d'utiliser leur propre caméra numérique pour faire des copies pour la recherche et les études privées. Les clients qui utilisent ce service peuvent obtenir leurs copies immédiatement et gratuitement.</p>
Copies de documents sur microformes faites par les clients	S.O.	Il s'agit d'un libre-service. Les clients se procurent les microformes sur les étagères et effectuent leurs propres copies.	<p>Pour les « copies de documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105mm faites par le personnel de BAC » : Un sondage « LibQUAL » s'est déroulé en ligne en octobre 2005. Les résultats sont : la limitation sur le photocopieur libre-service au 2^{ième} étage est une contrainte inutile sur le chercheur; besoin de services moins coûteux pour les photocopieurs libre-service.</p> <p>Accomplissements: Les deux salles de microforme libre-service seront fusionnées en 2006-2007. Les clients auront accès à un plus grand éventail de lecteurs et d'imprimantes pour les microformes ce qui éliminera la limitation sur l'utilisation de ces machines. En tant qu'élément de l'initiative de transformation, BAC a harmonisé sa structure de frais en septembre 2005. Le coût des photocopieurs libre-service pour la reproduction des microformes d'archives a été réduit, cependant, le coût pour les services liés au photocopieur libre-service n'a pas changé.</p>
Frais de service pour la reproduction de documents effectuée par les fournisseurs de secteur privé	Documents déjà reproduits : 6 semaines après réception. Documents non reproduits : 10 à 12 semaines environ après réception.	La norme de service de 6 semaines pour les documents reproduits a été respectée à 98% et la norme de service de 12 semaines pour les documents non reproduits a été respectée à 100%.	<p>Pour « Frais de service pour la reproduction de documents effectuée par les fournisseurs de secteur privé » : Voir commentaires sous « Copies de documents textuels sur papier et sur microformes ».</p>

États financiers de

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

**Pour l'exercice terminé le
31 mars 2006**



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Bibliothèque et Archives Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du ministère concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le ministère.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Ian E. Wilson
Sous-ministre
Gatineau, Canada
Date

Daniel J. Caron
Agent financier supérieur
Gatineau, Canada
Date

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2006			2005
	Collection du patrimoine documentaire	Programmes et Services	Gestion de l'information gouvernementale	Total
Paiements de transfert	36	2 952	0	2 988
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	53 486	21 497	9 059	84 042
Installations	25 661	8 043	4 595	38 299
Services professionnels et spéciaux	6 565	3 864	2 117	12 546
Entretien et réparation	3 445	1 192	642	5 279
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 021	648	233	3 902
Amortissement sur actifs tangibles	2 347	842	255	3 444
Service de communication	1 286	988	253	2 527
Acquisition de machinerie et matériel	1 131	426	256	1 813
Voyages	787	372	213	1 372
Locations	452	669	96	1 217
Poste et manutention	301	106	72	479
Perte sur l'aliénation d'actifs corporels	15	7	7	29
Mauvaises créances	0	0	0	0
Autres	45	52	8	105
Total des charges de fonctionnement	98 542	38 706	17 806	155 054
Total des charges	98 578	41 658	17 806	158 042
Revenus				
Vente de marchandises et d'information	16	457	3	476
Gain sur l'aliénation d'actifs	118	37	21	176
Revenus divers	24	34	4	62
Total des revenus	158	528	28	714
Coût de fonctionnement net	98 420	41 130	17 778	157 328

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

État de la situation financière (non vérifié)

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIFS		
<i>Actifs financiers</i>		
Encaisse	0	68
Débiteurs et avances (note 4)	<u>758</u>	<u>2 404</u>
<i>Total des actifs financiers</i>	<i>758</i>	<i>2 472</i>
<i>Actifs non financiers</i>		
Charges payées d'avance	66	2
Immobilisations corporelles (note 5)	28 115	26 731
Collections (note 6)	<u>1</u>	<u>1</u>
<i>Total des actifs non financiers</i>	<i><u>28 182</u></i>	<i><u>26 734</u></i>
TOTAL	<u><u>28 940</u></u>	<u><u>29 206</u></u>

Passifs et Avoir du Canada

<i>Passifs</i>		
Créditeurs et charges à payer	11 945	13 644
Indemnités de vacance et congés compensatoires	6 683	6 351
Revenus reportés (note 7)	823	776
Compte d'attente	9	80
Indemnités de départ (note 8)	<u>13 842</u>	<u>12 443</u>
	<u>33 302</u>	<u>33 294</u>
<i>Avoir du Canada</i>	<i><u>(4 362)</u></i>	<i><u>(4 088)</u></i>
TOTAL	<u><u>28 940</u></u>	<u><u>29 206</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Avoir du Canada, début de l'exercice	(4 088)	(2 826)
Coût de fonctionnement net	(157 328)	(152 364)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	113 900	113 210
Revenus non disponibles pour dépenser	(231)	(15)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	(152)	(4 165)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	<u>43 537</u>	<u>42 072</u>
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u>(4 362)</u>	<u>(4 088)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	157 328	152 364
<i>Éléments n'affectant pas l'encaisse:</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 444)	(3 425)
(Perte) Gain sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	(29)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(43 537)	(42 072)
<i>Variations de l'état de la situation financière :</i>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(1 646)	1 380
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	64	0
(Augmentation) diminution du passif	(8)	(2 767)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>108 728</u>	<u>105 480</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 3)	4 858	3 517
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1)	(35)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>4 857</u>	<u>3 482</u>
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(113 517)	(109 030)
Encaisse nette utilisée	68	(68)
Encaisse, début de l'exercice	<u>68</u>	<u>0</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>0</u></u>	<u><u>68</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

1. Mandat et objectifs

Bibliothèque et Archives Canada est un ministère à l'intérieur du Gouvernement du Canada qui a été établi le 21 mai 2004 suite à la fusion de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada. Le rôle de Bibliothèque et Archives Canada a été officialisé par la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. La loi assigne un pouvoir discrétionnaire au bibliothécaire et archiviste du Canada en vue de la réalisation de la mission de Bibliothèque et Archives du Canada. Sous cette loi, aucun document sous le contrôle du gouvernement ou d'un établissement ministériel ne peut être détruit sans l'autorisation préalable du bibliothécaire et archiviste du Canada. Les documents qui, de l'avis du bibliothécaire et archiviste du Canada, présentent un intérêt historique ou archivistique devront être transférés sous sa responsabilité et son contrôle.

Bibliothèque et Archives Canada est un établissement faisant parti de l'annexe I.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et faisant rapport au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Les dépenses d'opération et en capital sont financées par le gouvernement du Canada par l'entremise d'un poste voté. Les bénéfices aux employés sont autorisés par un poste législatif séparé. Bibliothèque et Archives Canada a l'autorité parlementaire d'affecter à la compensation de ses dépenses, les recettes provenant de l'accès à la collection et de la reproduction de celle-ci.

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada consiste à préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures; être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada; faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir; servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Crédits parlementaires

Bibliothèque et Archives Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à Bibliothèque et Archives Canada ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 4 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Bibliothèque et Archives Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Revenus:

i) Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

ii) Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.



2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(d) Charges — Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

i) Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.

ii) Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.

iii) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

iv) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(e) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(f) Débiteurs

Les débiteurs et les prêts sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(g) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 3 500\$ comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Machines et matériel	5-15 ans
Équipements informatiques	3-10 ans
Logiciels - Acquisition et développement	2-7 ans
Autres équipements, incluant l'ameublement	5-10 ans
Véhicules	3-15 ans

(h) Collections

Les collections de Bibliothèque et Archives Canada sont présentées aux états financiers à la valeur nominale de 1 000\$ étant donné la difficulté reliée à l'évaluation de cet actif et les règles comptables du Conseil du Trésor. Les éléments de la collection sont comptabilisés à la dépenses durant l'exercice où ils ont été acquis. Les éléments reçus de la part du gouvernement fédéral et des ministères ne sont pas présentés dans l'état de la situation financière.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Bibliothèque et Archives Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	157 328	152 364
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Services fournis gratuitement	(43 537)	(42 072)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 444)	(3 425)
Indemnités de départ	(1 399)	(310)
Indemnités de vacance et congés compensatoires	(325)	2 939
Renversement de dépenses de l'année précédente	195	243
Revenu non disponible pour dépenser	231	15
(Perte) Gain sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	(29)	0
Autres	(37)	(52)
	(48 345)	(42 662)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 858	3 517
Avances	0	(6)
Variation des frais payés d'avance	64	0
Revenus reportés	(4)	(2)
Charges à payer	(1)	(1)
	4 917	3 508
Crédits de l'exercice en cours utilisés	113 900	113 210

(b) Crédits fournis et utilisés

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Dépenses de fonctionnement - Crédit 50	103 135	102 883
Montants législatifs	12 443	11 699
Crédits de l'exercice disponible	115 578	114 582
<i>Moins :</i>		
Crédits annulés : Fonctionnement	(1 515)	(1 328)
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(163)	(32)
Remboursement de revenus de l'année antérieure	0	(12)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	113 900	113 210



**(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement
et des crédits de l'exercice en cours utilisés**

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	113 517	109 030
Revenu non disponible pour dépenser	231	15
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	1 646	(1 380)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(1 699)	5 173
Variation des revenus reportés	43	209
Autres ajustements	162	163
	<u>152</u>	<u>4 165</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>113 900</u>	<u>113 210</u>

4. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	616	2 289
Débiteurs de l'extérieur	132	104
Avances aux employés	<u>10</u>	<u>11</u>
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs de l'extérieur	<u>0</u>	<u>0</u>
Total	<u>758</u>	<u>2 404</u>

5. Immobilisations corporelles

Coût	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture
(en milliers de dollars)				
Machines et matériel	1 676	595	(36)	2 235
Équipements informatique	8 605	721	(235)	9 091
Logiciels - Acquisition et développement	6 170	2 123	0	8 293
Autres équipements	29 991	99	(468)	29 622
Véhicules	559	0	0	559
Logiciels en cours de développement	604	1 320	0	1 924
	<u>47 605</u>	<u>4 858</u>	<u>(739)</u>	<u>51 724</u>

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture
(en milliers de dollars)				
Machines et matériel	886	56	(29)	913
Équipements informatique	4 781	1 148	(220)	5 709
Logiciels - Acquisition et développement	2 239	996	0	3 235
Autres équipements	12 679	1 204	(458)	13 425
Véhicules	289	40	(2)	327
	<u>20 874</u>	<u>3 444</u>	<u>(709)</u>	<u>23 609</u>

Valeur comptable nette	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Machines et matériel	1 322	790
Équipements informatique	3 382	3 824
Logiciels - Acquisition et développement	5 058	3 931
Autres équipements	16 197	17 312
Véhicules	232	270
Logiciels en cours de développement	1 924	604
	<u>28 115</u>	<u>26 731</u>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 s'élève à 3 444\$ (3 425\$ en 2005)

6. Collections

Bibliothèque et Archives Canada préserve la mémoire collective de la nation et du gouvernement du Canada en plus de contribuer à la protection des droits et de rehausser le sentiment d'identité nationale.

Malgré le fait qu'ils ne sont pas capitalisés comme le sont d'autres actifs tel que les immeubles ou l'équipement, les collections sont des trésors irremplaçables ayant une valeur légale, probante, culturelle et, bien sûr, monétaire inestimable pour les canadiens et canadiennes d'aujourd'hui et de toutes les générations à venir. Celles-ci incluent le matériel documentaire remis sans frais par les ministères, les éléments acquis ainsi que les éléments reçus à titre gracieux et pour lesquels un reçu pour fins d'impôts a été émis.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus comptabilisés d'avance résultant de dons qui servent exclusivement à financer des projets spécifiques. Les revenus sont constatés dans chaque exercice en fonction du montant des dons reçus.

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	776	565
Plus - Dons reçus d'organisations externes	965	823
Moins - Revenus constatés	(918)	(612)
	823	776

8. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite: Les employés de Bibliothèque et Archives Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services admissibles multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que Bibliothèque et Archives Canada versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006 les charges s'élèvent à 9 053 415\$ (8 484 723\$ en 2004-05), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de Bibliothèque et Archives Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ : Bibliothèque et Archives Canada verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelle était l'obligation au titre des prestations constituées pour les indemnités de départ au 31 mars :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	12 443	12 133
Charge pour l'exercice	3 528	1 478
Prestations versées au cours de l'exercice	(2 128)	(1 168)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	13 843	12 443



9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Bibliothèque et Archives Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Bibliothèque et Archives Canada conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, Bibliothèque et Archives Canada reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie (a).

(a) Services fournis gratuitement à Bibliothèque et Archives Canada:

Au cours de l'exercice, Bibliothèque et Archives Canada reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, frais juridiques et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère:

(en milliers de dollars)	2006	2005
TPSGC - Installations	38 299	36 964
CT - Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	5 179	5 036
DRHC - Indemnisation des victimes d'accidents du travail	52	67
Justice - Traitements liés aux services juridiques	7	5
	43 537	42 072

(b) Soldes des crédateurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Créditeurs - Autres ministères et organismes	1 452	751

10. Événement extraordinaire

En avril 2006, un édifice à bureau occupé par Bibliothèque et Archives Canada a été endommagé par le feu. Le gouvernement du Canada étant auto assuré, Bibliothèque et Archives Canada est responsable pour les coûts associés à la réparation des dommages. Le coût de ces réparations est estimé à approximativement 437 500\$.

Renseignements supplémentaires :

Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard Place de la Cité
Gatineau (Québec)
K1A 0N4

Renseignements généraux : 613-995-5115
Numéro sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-866-578-7777
ATS : 613-992-6969 ou 1-866-299-1699 (numéro sans frais au Canada)

Une version électronique du présent rapport est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.collectionscanada.ca>

Pour de plus amples renseignements sur le contenu du présent document, prière de communiquer avec :

Sean Berrigan, Directeur général
Bureau de la stratégie
Téléphone : 819-934-5858
Télécopieur : 819-934-5839
Courriel : sean.berrigan@lac-bac.gc.ca

